

PROVINCE DE QUÉBEC  
DISTRICT DE CHICOUTIMI  
COMMISSION SCOLAIRE DES RIVES-DU-SAGUENAY



**PROCÈS-VERBAL** d'une séance ordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay, tenue à la salle publique du Centre administratif, sise au 36, rue Jacques-Cartier Est, Chicoutimi, le 12 juin 2018 à 19 h 44, sous la présidence de Madame Liz S. Gagné, à laquelle tous les membres du Conseil ont été dûment convoqués dans les délais prévus par la Loi sur l'instruction publique.

*Ouverture de la session et constatation des présences* Sont présents, présentes, outre la présidente, madame Liz S. Gagné :

*Les commissaires :* M<sup>mes</sup> Dany Côté  
Hélène De Champlain  
Diane Durand  
France Gagné  
Ruth Gagnon  
Diane Gauthier

MM. Bruno Gagnon  
Marc Larocque  
Jimmy Tremblay

*Commissaires-parents :* M<sup>mes</sup> Annick Larouche  
Caroline Tremblay

MM. Gaétan Gagnon  
Robert Tremblay

*Participant à distance  
Dûment autorisé :* M. Josey Lacognata (par téléphone)

*Sont également présents :* M<sup>mes</sup> Johanne Allard, directrice générale adjointe par intérim  
Monique Beaudry, directrice  
Isabelle Boivin, directrice adjointe  
Annie Girard, régisseur  
Audrey Lavoie, directrice  
Sarah Tremblay, secrétaire générale

MM. Martin Deschênes, directeur  
Paul Lalancette, directeur  
Jean-François Pressé, directeur général par intérim  
Jocelyn Ouellet, directeur

*Absences :* M<sup>me</sup> Sonia Desgagné M. Jean-Claude Martel

---

**CC-2018-257**

*Vérification du quorum et  
mot de bienvenue*

Le quorum étant atteint, Madame la présidente souhaite la bienvenue à tous.

---

**CC-2018-258**

*Adoption de l'ordre du  
jour*

**Il est proposé par M. Marc Larocque  
et résolu :**

**D'ADOPTER** l'ordre du jour avec les ajouts suivants :

2.3 - Parole au public / M. Carl Bergeron - Membre du conseil d'établissement de l'école de L'Odysée;

3.8 - Engagement de personnel cadre / Directeur du Service des ressources matérielles.

**ADOPTÉE**

---

**CC-2018-259**

Adoption du procès-verbal de la séance du 22 mai 2018

**Il est proposé par M<sup>me</sup> Diane Durand et résolu :**

**D'ADOPTER** le procès-verbal de la séance ordinaire du 22 mai 2018 tel que déposé.

**ADOPTÉE**

---

**CC-2018-260**

Parole au public / Mme Dominique Gagné - École Antoine-de-St-Éxupéry

M<sup>me</sup> Dominique Gagné, parent du secteur Saint-Joachim, s'adresse aux membres du conseil relativement à l'anglais intensif ainsi qu'au projet Lab-école. Elle présente son argumentaire appuyant sa demande à l'effet que l'anglais intensif devienne obligatoire dans toutes les écoles du Québec, car présentement, il s'agit d'un privilège que d'y avoir accès. Elle se demande pourquoi 3 M\$ seraient mis dans une bâtisse pour améliorer sa sécurité tandis que des plans de relocalisation à l'école Marguerite-d'Youville avaient été soulevés et que ce bâtiment offre beaucoup plus de servitudes et de sécurité que l'école Antoine-de-St-Éxupéry. Elle ajoute que cette école est étiquetée, qu'il y a peu d'espace pour socialiser dû à l'absence de servitude, que les élèves se sentent dévalorisés et démotivés. Elle réitère également que l'anglais intensif devrait être disponible pour tous ceux qui le désirent afin d'offrir des chances égales à chacun.

---

**CC-2018-261**

Parole au public / M. Carl Bergeron - Membre du conseil d'établissement de l'école de l'Odysée

M. Carl Bergeron, membre du conseil d'établissement de l'école secondaire de L'Odysée et membre du comité des parents engagés à faire du financement pour éponger le déficit des Mustangs Football s'adresse au conseil relativement à ce programme. Il mentionne que malgré les deux campagnes de financement effectuées, le programme Mustangs affiche toujours un déficit et questionne les postes de dépenses malgré les ententes que détient la Commission scolaire. Il remet copie des prévisions budgétaires 2018-2019 et demande à ce que la Commission scolaire aide financièrement le programme, car il contribue à garder les garçons à l'école.

À la suite de ces deux interventions, M<sup>me</sup> la présidente assure à ces personnes qu'elles recevront une réponse dans les prochains jours.

---

**CC-2018-262**

Modification d'horaire d'école

*Le service du transport scolaire a mené, au courant des derniers mois, des travaux d'optimisation. Avec ce changement il sera possible de transporter les élèves demeurant au début du parc des Laurentides en autobus scolaire, nous pourrions récupérer un autobus le soir pour le secondaire et le départ des élèves de Laterrière fréquentant l'école secondaire de L'Odysée sera 10 minutes plus tôt le soir.*

**CONSIDÉRANT** le travail d'optimisation des parcours de transport scolaire au secondaire du secteur sud effectué par le service du transport;

**CONSIDÉRANT** que cette optimisation permettra de transporter les élèves demeurant en milieu éloigné dans le secteur Laterrière en autobus scolaire;

**CONSIDÉRANT** les consultations menées auprès de l'équipe-école, du conseil d'établissement et du comité de relation de travail enseignant;

**Il est proposé par M<sup>me</sup> Ruth Gagnon et résolu :**

**QUE** l'horaire des écoles primaires Notre-Dame et Des Jolis-Prés soit modifié à compter de l'année scolaire 2018-2019;

Horaire actuel 2017-2018	Notre-Dame	Des Jolis-Prés
Heures de classe	8h à 11h25	8h05 à 11h30

	11h25 à 13h10	11h30 à 13h15
	13h10 à 15h30	13h15 à 15h35
<b>Heures que les autobus peuvent arriver à l'école</b>	7h50	7h55
	13h	13h05

<b>Horaire proposé 2018-2019</b>	<b>Notre-Dame</b>	<b>Des Jolis-Prés</b>
<b>Heures de classe</b>	7h55 à 11h20	8h00 à 11h25
	11h20 à 13h00	11h25 à 13h05
	13h00 à 15h20	13h05 à 15h25
<b>Heures que les autobus peuvent arriver à l'école</b>	7h45	7h50
	12h50	12h55

**ADOPTÉE**

### **CC-2018-263**

*Plan d'effectifs du personnel de soutien en service direct aux élèves - adaptation scolaire*

*Annuellement, le conseil des commissaires adopte le plan d'effectifs du personnel de soutien en service direct aux élèves – adaptation scolaire pour les techniciens en éducation spécialisée. Les modifications proposées concernent l'abolition et la création de postes.*

**CONSIDÉRANT** l'approbation du plan d'effectifs de soutien en service direct aux élèves - adaptation scolaire par la direction générale;

**CONSIDÉRANT** les démarches de consultation et de concertation réalisées en collaboration avec les gestionnaires des différents services et établissements de la Commission scolaire;

**CONSIDÉRANT** la démarche de consultation auprès du Syndicat régional des employés de soutien;

**CONSIDÉRANT** la consultation effectuée auprès du comité de répartition des ressources;

**CONSIDÉRANT** les règles de la convention collective du personnel de soutien;

**CONSIDÉRANT** que le présent plan d'effectifs demeure ouvert de manière à pouvoir réaliser les ajustements nécessaires au fur et à mesure des situations nécessitant une convention éventuelle;

**CONSIDÉRANT** la recommandation favorable du comité de services des ressources humaines;

**Il est proposé par M<sup>me</sup> Caroline Tremblay et résolu :**

**D'ADOPTER** tel que déposé et présenté, le plan d'effectifs du personnel de soutien en service direct aux élèves – adaptation scolaire pour l'année scolaire 2018-2019;

**D'ABOLIR**, de modifier et de créer les postes désignés au plan d'effectifs déposé;

**DE MAINTENIR** ouvert le plan d'effectifs en vue d'éventuelles modifications.

**ADOPTÉE**

### **CC-2018-264**

*Plan d'effectifs du personnel de soutien en service direct aux élèves - service de garde*

*Annuellement, le conseil des commissaires adopte le plan d'effectifs du personnel de soutien en service direct aux élèves – service de garde. Les modifications proposées concernent l'abolition et la création de postes.*

**CONSIDÉRANT** l'approbation du plan d'effectifs de soutien en service direct aux élèves – service de garde par la direction générale;

**CONSIDÉRANT** les démarches de consultation et de concertation réalisées en collaboration avec les gestionnaires des différents services et établissements de la Commission scolaire;

**CONSIDÉRANT** la démarche de consultation auprès du Syndicat régional des employés de soutien;

**CONSIDÉRANT** la consultation effectuée auprès du comité de répartition des ressources;

**CONSIDÉRANT** les règles de la convention collective du personnel de soutien;

**CONSIDÉRANT** que le présent plan d'effectifs demeure ouvert de manière à pouvoir réaliser les ajustements nécessaires au fur et à mesure des situations nécessitant une convention éventuelle;

**CONSIDÉRANT** la recommandation favorable du comité de services des ressources humaines;

**Il est proposé par M<sup>me</sup> Diane Durand  
et résolu :**

**D'ADOPTER** tel que déposé et présenté, le plan d'effectifs du personnel de soutien en service direct aux élèves – service de garde pour l'année scolaire 2018-2019;

**D'ABOLIR**, de modifier et de créer les postes désignés au plan d'effectifs déposé;

**DE MAINTENIR** ouvert le plan d'effectifs en vue d'éventuelles modifications.

**ADOPTÉE**

---

**CC-2018-265**

*Engagement de  
personnel de soutien  
secteur général*

*La Commission scolaire a procédé à l'affichage des postes vacants dans le secteur soutien. Suite à cet affichage, des personnes ne figurant pas sur les listes de priorité ont obtenu un poste régulier.*

**CONSIDÉRANT** le plan d'effectifs 2018-2019 du personnel de soutien du secteur général adopté au Conseil des commissaires du 8 mai 2018 (résolution CC-2018-207);

**CONSIDÉRANT** les dispositions de la convention collective du personnel de soutien concernant les mouvements de personnel et les conditions d'engagement du personnel régulier soumis à une période d'essai;

**CONSIDÉRANT** le résultat de l'affichage interne n° 05-2018-103 et de l'affichage interne n° 05-2018-111;

**CONSIDÉRANT** que les personnes répondent aux qualifications et exigences particulières des postes visés;

**CONSIDÉRANT** la recommandation favorable du comité de services des ressources humaines;

**Il est proposé par M. Gaétan Gagnon  
et résolu :**

**DE PROCÉDER** l'engagement de M. Jean-David Bélanger, au poste régulier temps plein de concierge de nuit classe II, à 33 h 45 par semaine, à l'école Ste-Thérèse et au CFOR, pour une entrée en fonction prévue le ou vers le 1<sup>er</sup> juillet 2018;

**DE PROCÉDER** l'engagement de M<sup>me</sup> Stéphanie Houde, au poste régulier temps partiel de secrétaire d'école, à 17 h par semaine, à l'école Ste-Rose, pour une entrée en fonction prévue le ou vers le 13 août 2018.

**ADOPTÉE**

---

**CC-2018-266**

Désignation temporaire /  
Responsable de  
l'application des règles  
contractuelles

*La Loi sur les contrats des organismes publics (LCOP) exige la nomination d'un RARC chargé de :*

- 1° de veiller à la mise en place, au sein de l'organisme public, de toute mesure visant à respecter les règles contractuelles prévues par la présente loi et par ses règlements, ses politiques et ses directives;*
- 2° de conseiller le dirigeant de l'organisme et de lui formuler des recommandations ou des avis sur leur application;*
- 3° de veiller à la mise en place de mesures au sein de l'organisme afin de voir à l'intégrité des processus internes;*
- 4° de s'assurer de la qualité du personnel qui exerce les activités contractuelles;*
- 5° d'exercer toute autre fonction que le dirigeant peut requérir pour voir à l'application des règles contractuelles.*

*Dans le cadre du départ à la retraite du responsable actuel, il est recommandé au conseil des commissaires de procéder à la nomination temporaire de M<sup>me</sup> Julie Gaudreault.*

**CONSIDÉRANT** l'obligation faite par la Loi sur les contrats des organismes publics de désigner un responsable de l'application des règles contractuelles (RARC) pour l'ensemble des organisations publiques;

**CONSIDÉRANT** la résolution n° CC-2013-035 désignant M. Martin Deschênes à titre de responsable de l'observation des règles contractuelles (RORC);

**CONSIDÉRANT** le changement de RORC pour RARC;

**CONSIDÉRANT** le départ à la retraite dudit responsable;

**CONSIDÉRANT** la formation spécialisée de la régisseuse, M<sup>me</sup> Julie Gaudreault;

**Il est proposé par M<sup>me</sup> France Gagné  
et résolu :**

**DE DÉSIGNER** temporairement M<sup>me</sup> Julie Gaudreault, régisseuse du Service des ressources matérielles, pour agir à titre de responsable de l'application des règles contractuelles (RARC) dans le cadre de l'application de la Loi sur les contrats des organismes publics.

**ADOPTÉE**

---

**CC-2018-267**

Présentation de l'offre de  
transport des  
programmes-commission

Le 13 février dernier, le conseil des commissaires adoptait le principe directeur se lisant comme suit : « *QUE, pour l'année 2018-2019, pour les projets particuliers étant reconnus comme « programme commission » par le conseil des commissaires, le transport scolaire du matin et du soir soit offert par la Commission scolaire, et ce, à la charge de celle-ci.* » Des travaux qui s'inscrivent dans cet esprit ont donc été menés par le service du transport. Ce faisant, pour l'année 2018-2019, tous les élèves inscrits dans un programme particulier bénéficieront d'une offre de transport scolaire sans frais, matin et soir. Les détails des horaires et points de chute sont présentés aux membres du conseil ainsi que les coûts.

---

**CC-2018-268**

Liste officielle  
d'affectation des

Dans le cadre des pouvoirs qui lui sont dévolus en vertu du règlement Délégation de fonctions et pouvoirs (délégation n° 5.11), le

directeur général présente le résultat du processus d'affectation des directions d'établissement mené au courant des derniers mois pour l'année scolaire 2018-2019. En résumé, ce processus a mené à 6 mouvements.

**CC-2018-269**

Engagement de  
personnel cadre /  
Directeur du Service des  
ressources matérielles  
(ajout sur place)

*Le départ à la retraite du directeur du Service des ressources matérielles est prévu le 22 juin 2018. Suivant un appel de candidatures, un comité de sélection a été mis sur pied afin de mener le processus conduisant à l'engagement d'une nouvelle direction du Service des ressources matérielles.*

**CONSIDÉRANT** le départ à la retraite du directeur du Service des ressources matérielles à compter du 22 juin 2018;

**CONSIDÉRANT** la structure administrative 2018-2019 de la Commission scolaire;

**CONSIDÉRANT** le résultat de l'affichage n° 05-2018-95;

**CONSIDÉRANT** la tenue d'un comité de sélection le 30 mai 2018;

**CONSIDÉRANT** que la personne répond aux qualifications et exigences particulières du poste visé;

**CONSIDÉRANT** la recommandation favorable du comité de sélection et du comité de services des ressources humaines;

**Il est proposé par M. Bruno Gagnon  
et résolu :**

**DE PROCÉDER** à la nomination de M. Nicolas Savard, au poste régulier temps plein de directeur du Service des ressources matérielles, pour une entrée en fonction prévue le ou vers le 1<sup>er</sup> juillet 2018.

**ADOPTÉE**

**CC-2018-270**

Contrat avec la Société  
de transport du  
Saguenay

*Soucieux de répondre davantage aux besoins de nos élèves inscrits dans nos programmes Sport-Arts-Études, des discussions ont été amorcées ce printemps, afin de confier le transport de ces élèves à la Société de transport du Saguenay (STS). C'est au terme de ces discussions desquelles les deux parties ont trouvé satisfaction que le Comité consultatif du transport en fait la recommandation au conseil des commissaires. Les faits saillants du contrat sont : -le laissez-passer pour les élèves de 17 ans et moins au coût de 49 \$ par mois (sous réserve de l'indexation annuelle du tarif applicable à l'ensemble des usagers adopté par le conseil d'administration de la STS), -des déplacements gratuits pour des groupes d'élèves, -la présence de surveillance assurée par la Société de transport du Saguenay au terminus de la rue Morin et -les journées de classe précédant le 1<sup>er</sup> septembre sans frais de transport. (Durée : 3 ans, Nombre d'élèves concernés : +/- 800)*

**CONSIDÉRANT** les négociations intervenues entre les représentants de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay et la Société de transport du Saguenay (STS);

**CONSIDÉRANT** que les termes du contrat sont avantageux pour les élèves inscrits aux programmes Sport-Arts-Études;

**CONSIDÉRANT** la recommandation favorable du comité consultatif du transport;

**Il est proposé par M<sup>me</sup> Caroline Tremblay  
et résolu :**

**D'ADOPTER** le contrat avec la Société de Transport du Saguenay.

**ADOPTÉE**

---

**CC-2018-271**

Échange de parcelles de terrain / École Le Roseau

*Le 13 février 2018, le conseil des commissaires acceptait la vente d'une partie de terrain de l'école Le Roseau à un client de M. Hubert Claveau dont le terrain est adjacent. Ultérieurement, il s'est avéré plus avantageux aux deux parties, compte tenu des besoins respectifs, de plutôt procéder à un échange de parcelles de terrain.*

**CONSIDÉRANT** la demande d'un client de M. Hubert Claveau, notaire, d'acquérir une parcelle du terrain de l'école Le Roseau adjacente au sien;

**CONSIDÉRANT** que cette parcelle de terrain est non utilisable par l'école;

**CONSIDÉRANT** qu'il y a présentement des bâtiments appartenant au client de M. Hubert Claveau sur cette parcelle de terrain;

**CONSIDÉRANT** que la Commission scolaire empiète sur une partie du terrain du client de M. Hubert Claveau pour l'amoncellement de la neige lors du déneigement de la cour de l'école Le Roseau;

**CONSIDÉRANT** la lettre du 9 mai 2018 de M. Hubert Claveau proposant un échange de terrain d'égale superficie;

**CONSIDÉRANT** que cet échange est favorable pour les deux parties;

**CONSIDÉRANT** que tous les frais d'arpentage et de notariat sont à la charge du client de M. Hubert Claveau;

**CONSIDÉRANT** la recommandation favorable du comité des Services des ressources matérielles et de l'informatique;

**Il est proposé par M. Jimmy Tremblay et résolu :**

**D'ACQUÉRIR**, à titre d'échange, une partie du terrain du client de M. Hubert Claveau d'une superficie de 489,5 mètres<sup>2</sup>;

**DE CÉDER**, à titre d'échange, une partie du terrain de l'école Le Roseau, d'une superficie de 489,5 mètres<sup>2</sup> au client de M. Hubert Claveau;

**D'ABROGER** la résolution CC-2018-68;

**D'AUTORISER** le directeur du Service des ressources matérielles à procéder à la signature des documents afférents.

**ADOPTÉE**

---

**CC-2018-272**

Plan pluriannuel d'investissement

*Annuellement, un plan pluriannuel d'investissements est élaboré par le Service des ressources matérielles en vue de définir la priorisation des travaux à réaliser à l'intérieur du parc immobilier, et ce, dans le respect des montants alloués par le Ministère.*

**CONSIDÉRANT** le plan pluriannuel d'investissements requis pour établir les priorités de l'entretien, l'amélioration, la transformation et le maintien d'actifs de la Commission scolaire;

**CONSIDÉRANT** que ce plan est révisé annuellement;

**CONSIDÉRANT** la consultation effectuée auprès des membres du comité consultatif de gestion (CCG);

**CONSIDÉRANT** la recommandation favorable du comité des Services des ressources matérielles et de l'informatique;

**Il est proposé par M<sup>me</sup> Diane Gauthier  
et résolu :**

**D'ADOPTER** le plan pluriannuel d'investissements 2018-2023 en réservant le montant jusqu'à maintenant alloué par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) dans les différentes mesures et d'autoriser les modifications nécessaires suivant l'adoption du budget 2018-2019 dans le respect de la priorisation établi.

**ADOPTÉE**

---

**CC-2018-273**

Octroi de contrat /  
Enlèvement des  
vidanges

*Le contrat de trois ans pour l'enlèvement des vidanges (339 561,10 \$) arrivera à échéance au 30 juin 2018. Ce faisant, un appel d'offres a été lancé pour l'octroi d'un nouveau contrat, et ce, pour les trois prochaines années.*

**CONSIDÉRANT** l'appel d'offres public lancé le 16 avril 2018;

**CONSIDÉRANT** l'ouverture des soumissions le 17 mai 2018;

**CONSIDÉRANT** la politique d'approvisionnement en biens et services de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay ainsi que la Loi sur les contrats des organismes publics (L.R.Q., chapitre C65.1);

**CONSIDÉRANT** la recommandation favorable du comité des Services des ressources matérielles et de l'informatique;

**Il est proposé par M. Jimmy Tremblay  
et résolu :**

**D'ACCORDER** le contrat d'enlèvement des vidanges de nos établissements pour la période du 1<sup>er</sup> juillet 2018 au 30 juin 2021 au plus bas soumissionnaire conforme, soit Services Matrec inc. pour un montant de 342 381,26 \$ avant taxes.

**ADOPTÉE**

---

**CC-2018-274**

Approvisionnement en  
matériel informatique

*L'acquisition des fournitures et périphériques technologiques avoisine chaque année une somme de 100 000 \$ pour l'ensemble de nos établissements. Depuis 2016-2017, le Service informatique et le Service des ressources matérielles ont mis en place un catalogue de produits informatiques (environ 80 articles) afin d'améliorer la gestion des acquisitions et en réduire les coûts. Cet appel d'offres, effectué par le biais du SEAO, permet d'actualiser la valeur des articles pour le catalogue de produits informatiques 2018-2019.*

**CONSIDÉRANT** la nécessité d'approvisionnement en matériel informatique pour les établissements de la Commission scolaire;

**CONSIDÉRANT** l'appel d'offres public lancé le 4 mai 2018;

**CONSIDÉRANT** l'ouverture des soumissions le 22 mai 2018;

**CONSIDÉRANT** la politique d'approvisionnement en biens et services de la commission scolaire des Rives-du-Saguenay ainsi que la Loi sur les contrats des organismes publics (L.R.Q., chapitre C-65.1);

**CONSIDÉRANT** la recommandation favorable du comité des Services des ressources matérielles et de l'informatique;

**Il est proposé par M<sup>me</sup> Ruth Gagnon  
et résolu :**



**DE RETENIR** pour l'approvisionnement en matériel informatique, pour la période du 1<sup>er</sup> juillet 2018 au 30 juin 2019, les six (6) plus bas soumissionnaires conformes soit Coopérative de l'Université Laval, Distribution SI, Télénet, ProContact, Micro Logic et Carrefour environnement Saguenay pour un montant estimé à 120 000 \$ avant taxes.

**ADOPTÉE**

---

**CC-2018-275**

Acquisition de tablettes numériques

*L'achat de tablettes numériques est en lien avec la répartition du budget des TIC 2017-2018 pour la mise à jour des appareils mobiles des enseignants, des services et des besoins en laboratoires mobiles des écoles (primaires et secondaires).*

*L'achat tient compte de la directive datée du 20 décembre 2017 du sous-ministre M. François Bérubé, qui nous informe « qu'en raison de l'impossibilité de rendre disponible le regroupement d'achats prévu pour les tablettes électroniques dans le cadre de la mesure 50760, le Ministère autorise, pour l'année scolaire 2017-2018, l'acquisition de celles-ci, sans qu'il vous soit nécessaire de le faire auprès d'un achat regroupé ».*

**CONSIDÉRANT** l'appel d'offres public lancé le 9 mai 2018;

**CONSIDÉRANT** l'ouverture des soumissions le 24 mai 2018;

**CONSIDÉRANT** la politique d'approvisionnement en biens et services de la commission scolaire des Rives-du-Saguenay ainsi que la Loi sur les contrats des organismes publics (L.R.Q., chapitre C-65.1);

**CONSIDÉRANT** la recommandation favorable du comité des Services des ressources matérielles et de l'informatique;

**Il est proposé par M<sup>me</sup> Diane Gauthier et résolu :**

**D'ACCORDER** le contrat pour l'acquisition de tablettes numériques au plus bas soumissionnaire conforme soit La Coopérative de l'Université Laval pour un montant de 111 213,08 \$ avant taxes.

**ADOPTÉE**

---

**CC-2018-276**

Acquisition de tableaux numériques interactifs, autres équipements et accessoires

*La Commission scolaire dispose, au bénéfice de ses élèves, de plus de 700 tableaux numériques interactifs répartis dans les établissements primaires et secondaires ainsi que dans quelques centres. Tel que prévu à la planification des projets détaillés des TIC 2017-2018 et dû à la désuétude de certains équipements et de nouveaux besoins, il devient nécessaire de procéder à de nouvelles acquisitions.*

**CONSIDÉRANT** que le centre collégial des services regroupés (CCSR) est devenu Collecto, services regroupés en éducation;

**CONSIDÉRANT** la résolution CC-2017-378 autorisant la participation de la Commission scolaire au regroupement d'achats d'équipements audiovisuels et solutions numériques interactives;

**CONSIDÉRANT** l'appel d'offres public lancé par Collecto le 6 octobre 2017;

**CONSIDÉRANT** l'ouverture des soumissions le 10 novembre 2017;

**CONSIDÉRANT** la recommandation du comité des Services des ressources matérielles et de l'informatique;

**Il est proposé par M. Marc Larocque et résolu :**

**DE RETENIR** pour l'acquisition de tableaux numériques interactifs, autres équipements et accessoires requis pour la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay, le plus bas soumissionnaire conforme ayant un bureau d'affaires sur le territoire desservi par la commission scolaire, soit Solutions informatiques Inso inc. pour un montant de 95 174 \$ (avant taxes).

**ADOPTÉE**

---

**CC-2018-277**

Adoption des projets détaillés des TIC 2018-2019

*Le Service informatique, en collaboration avec le comité des TIC, effectue une planification annuelle des projets technologiques en se basant sur le plan triennal des projets et activités en ressources informationnelles. Une consultation est effectuée auprès du comité de coordination des services, du comité consultatif de gestion et du comité des Services des ressources matérielles et de l'informatique avant d'être adoptée par le conseil des commissaires. Un suivi trimestriel des projets s'effectue auprès de quatre comités concernés. La réalisation des projets se fait dans le respect de la priorisation établie.*

**CONSIDÉRANT** qu'en vertu du chapitre III (section I, article 13) de la Loi sur la gouvernance et la gestion des ressources informationnelles des organismes publics et des entreprises du gouvernement, une commission scolaire doit établir une planification triennale de ses projets et de ses activités;

**CONSIDÉRANT** que la planification triennale des projets et activités en ressources informationnelles, la programmation annuelle des projets et activités en ressources informationnelles, l'état de santé des projets et le bilan annuel des réalisations et bénéfices réalisés font l'objet d'une reddition de comptes auprès du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur;

**CONSIDÉRANT** l'adoption du plan d'action triennal des technologies de l'information 2017-2018 à 2019-2020 (CC-2017-252);

**CONSIDÉRANT** les travaux menés par le comité des Technologies de l'information de la Commission scolaire;

**CONSIDÉRANT** les consultations menées auprès des comités concernés;

**CONSIDÉRANT** la recommandation favorable du comité des Services des ressources matérielles et de l'informatique;

**Il est proposé par M<sup>me</sup> Diane Gauthier et résolu :**

**D'ADOPTER** les projets détaillés 2018-2019 des technologies de l'information et des communications.

**ADOPTÉE**

---

**CC-2018-278**

Résolution d'appui au Conseil régional de l'environnement et du développement durable

*M. Jean-Claude Martel représente le conseil des commissaires auprès de cet organisme, le Conseil régional de l'environnement et du développement durable (CREDD). M. Martel soumet au conseil des commissaires ce projet de résolution d'appui afin de soutenir le CREDD dans sa demande d'aide financière de 15 000 \$ faite à la MRC du Fjord du Saguenay dans le cadre de son projet l'Ère solidaire. Ce projet vise à valoriser les chargées de projet et les aider à être plus présent pour les écoles primaires et secondaires de la Commission scolaire.*

**CONSIDÉRANT** la mission du Conseil régional de l'environnement et du développement et du durable (CREDD) qui vise à sensibiliser, concerter et mobiliser les acteurs de la collectivité pour la protection de l'environnement dans une perspective de développement durable du Saguenay-Lac-Saint-Jean;

**CONSIDÉRANT** que ladite mission du CREDD rejoint, en terme d'enjeu en éducation, notre Planification stratégique 2014-2019 mais également de notre Plan d'engagement vers la réussite à venir;

**CONSIDÉRANT** les activités et le travail de sensibilisation réalisés auprès de nos élèves;

**CONSIDÉRANT** la demande d'aide financière de 15 000 \$ que le CREDD adresse à la MRC du Fjord du Saguenay dans le cadre de son projet l'Ère Solidaire;

**CONSIDÉRANT** que ledit projet vise, entre autres, à accroître la présence des chargés de projet du CREDD dans les écoles primaires et secondaires;

**Il est proposé par M<sup>me</sup> Diane Durand et résolu :**

**D'APPUYER** le CREDD dans sa demande d'aide financière présentée dans le cadre de son projet l'Ère Solidaire.

**ADOPTÉE**

---

**CC-2018-279**  
*Courrier reçu*

Chaque membre du Conseil prend connaissance de la liste identifiant les sujets du courrier reçu à la Direction générale du 4 au 24 mai 2018.

---

**CC-2018-280**  
*Rapport de la présidente*

Est déposé le rapport de la présidente concernant certaines représentations ou interventions faites au cours des dernières semaines :

**Le 22 mai 2018**

- Participation à une visite de nos établissements avec l'équipe de Lab-école en compagnie du directeur général par intérim;
- Rencontre du comité exécutif et de gouvernance et d'éthique.

**Les 24 et 25 mai 2018**

- Participation au colloque de la Fédération des commissions scolaires du Québec, à Québec.

**Le 26 mai 2018**

- Participation à l'assemblée générale annuelle de la Fédération des commissions scolaires du Québec, à Québec.

**Le 28 mai 2018**

- Rencontre au cabinet de la mairesse relativement à une Ville étudiante;
- Rencontre avec M. Stéphane Tremblay de GNL Québec.

**Le 30 mai 2018**

- Participation au comité de sélection pour le poste de directeur du Service des ressources matérielles.

**Le 5 juin 2018**

- Rencontre avec M<sup>me</sup> Denyse Blanchet, accompagnatrice du MEES, au regard du décret ministériel.

**Le 7 juin 2018**

- Participation à une rencontre du comité de sélection de la direction générale.

**Le 8 juin 2018**

- Préparation du conseil des commissaires, en compagnie du directeur général par intérim, de la secrétaire générale, de la vice-présidente et de l'accompagnatrice nommée par le MEES;
- Rencontre avec la firme Deloitte concernant le diagnostic organisationnel.

Est déposé, le rapport du directeur général par intérim concernant certaines représentations ou interventions faites au cours des dernières semaines :

**Le 22 mai 2018**

- Participation à une visite de nos établissements avec l'équipe de Lab-école en compagnie de la présidente;
- Rencontre du comité exécutif et de gouvernance et d'éthique.

**Les 24 et 25 mai 2018**

- Participation à l'assemblée générale annuelle de la Société GRICS, à Québec;
- Participation au colloque de la Fédération des commissions scolaires du Québec, à Québec.

**Le 26 mai 2018**

- Participation à l'assemblée générale annuelle de la Fédération des commissions scolaires du Québec, à Québec.

**Le 29 mai 2018**

- Participation à une rencontre du guichet unique BlackRock, à Alma.

**Le 30 mai 2018**

- Participation au comité de sélection pour le poste de directeur du Service des ressources matérielles.

**Le 9 juin 2018**

- Préparation du conseil des commissaires en compagnie de la présidente, de la secrétaire générale, de la vice-présidente et de l'accompagnatrice de la Commission scolaire nommée par le MEES.

M<sup>me</sup> Hélène De Champlain, commissaire, partage l'activité de restaurant de l'école l'Horizon en bouffe réalisée en collaboration avec les chefs de la Pomme d'Api, à laquelle elle a participé. Lors de cette activité, les jeunes ont revu les règles de politesse, de respect et de confiance. Elle demande à ce que des félicitations soient adressées sur Internet.

M<sup>me</sup> Ruth Gagnon, commissaire, mentionne avoir assisté au lancement du magazine OVNI que les jeunes ont eu à faire. Pour chacun des articles, ils ont effectué des recherches d'informations et de sources. Elle félicite les trois intervenants qui les ont soutenus.

M. Gaétan Gagnon, commissaire parent, mentionne avoir assisté au Championnat provincial d'athlétisme tenu à l'école secondaire de L'Odyssée.

M<sup>me</sup> Diane Gauthier, commissaire, félicite les récipiendaires des méritas lors de la soirée de remise de l'école Charles-Gravel à laquelle elle a assistée.

Les membres du conseil ont l'occasion d'obtenir des informations relatives aux rencontres du Comité consultatif des services aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage du 17 avril, du Comité consultatif du transport du 1er février et du 31 mai, du Comité de service des ressources humaines du 24 avril, du Comité consultatif de gestion du 25 avril et du Comité de parents du 2 mai 2018.

---

**CC-2018-284**

*Message de la  
Fédération des  
commissions scolaires  
du Québec*

Le message de la Fédération des commissions scolaires du Québec daté de la semaine du 8 juin 2018 a été transmis aux membres du Conseil par courrier électronique, ils ont l'occasion d'échanger sur le contenu.

---

**CC-2018-285**

*Résolutions de diverses  
commissions scolaires*

Les membres du conseil obtiennent copie de la résolution de la Commission scolaire

---

**CC-2018-286**

*Sujets divers*

Aucun sujet divers à cette rencontre.

---

**CC-2018-287**

*Clôture de la rencontre*

**Il est proposé par M<sup>me</sup> France Gagné  
et résolu :**

**QUE** la présente séance soit close, il est 20 h 50.

**ADOPTÉE**



La présidente



La secrétaire générale